

COMMUNIQUE DE PRESSE - DELSOL Avocats conseille EDF dans le cadre de sa prise de participation dans SunCulture

25 juillet 2018 - DELSOL Avocats conseille le groupe EDF dans son déploiement sur le marché Off-Grid en Afrique à travers sa prise de participation dans la société kenyane SunCulture.

SunCulture conçoit et commercialise des pompes solaires et des systèmes d'irrigation. Son produit phare, le « Rain Maker » est une solution de pompage solaire connectée conçue pour les exploitations agricoles de petite taille, dépourvues d'accès au réseau électrique et constituant par conséquent une alternative au pompage essence ou manuel.

La participation d'EDF prendra d'abord la forme d'instruments convertibles en actions.

EDF souhaite accompagner SunCulture dans le déploiement à grande échelle de son offre au Kenya et en Afrique de l'Ouest. A terme, l'objectif d'EDF est de soutenir SunCulture dans sa croissance en qualité d'actionnaire industriel de référence.

EDF était conseillé par **DELSOL Avocats** avec Philippe MALIKIAN, associé, et Claire PECQUET, avocat, en Droit des Sociétés - Fusions-Acquisitions, et avec Mathieu Le TACON, associé, et Léa ZERILLI, avocat, en Droit fiscal.

SunCulture et ses actionnaires étaient conseillés par Taylor Wessing.

Contact presse : Anne DECHENAUD, Responsable communication/marketing (adechenaud@delsolavocats.com - +33 (0)1 53 70 69 69)

A propos de DELSOL Avocats - www.delsolavocats.com

DELSOL Avocats est une entreprise de 100 avocats inscrits aux Barreaux de Paris et de Lyon.

Elle a pour vocation de répondre à tous les besoins juridiques et judiciaires de la vie professionnelle, dans leurs aspects nationaux et internationaux.

Animée de convictions fortes, elle accompagne, conseille et défend une clientèle diversifiée composée d'entreprises industrielles et de services, d'institutions financières, d'organisations non-lucratives et de collectivités publiques.

Organisée par départements, DELSOL Avocats constitue régulièrement des groupes de travail pluridisciplinaires pour mener à bien les opérations complexes.